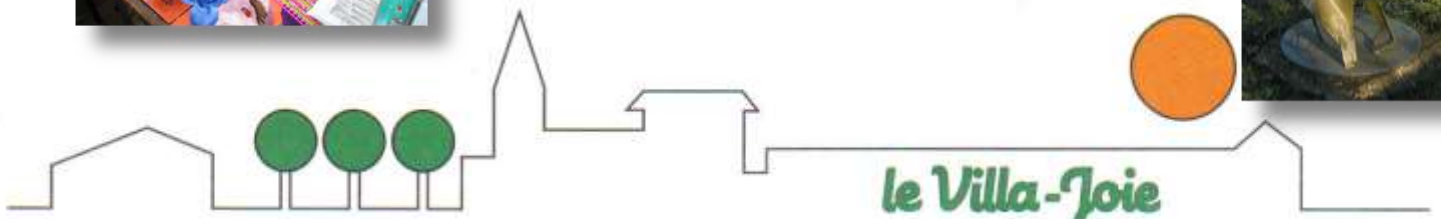


Le Villa Joie



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017

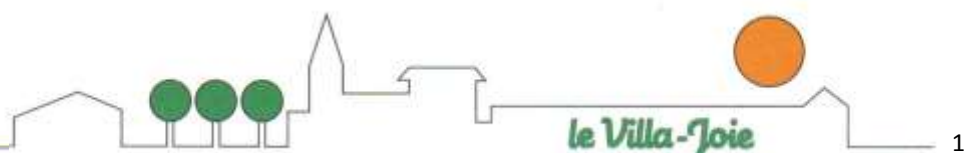
DE LA MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE
LE VILLA JOIE



SOMMAIRE

DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017

RAPPORT DU DIRECTEUR.....	PAGE 2
SERVICE MÉDICAL	
• MÉDECIN RÉÉDUCATEUR.....	PAGE 15
CADRE DE SANTÉ.....	PAGE 17
CADRE SOCIOÉDUCATIF.....	PAGE 24
SERVICE RÉÉDUCATION	
• KINÉSITHÉRAPIE.....	PAGE 27
SERVICE ANIMATION.....	PAGE 29
ATELIER DICTION.....	PAGE 33
ATELIER DES ARTS OSÉS.....	PAGE 34
SERVICE ENTRETIEN.....	PAGE 35
PSYCHOLOGUE.....	PAGE 36
DONNÉES SOCIALES ANNUELLES.....	PAGE 38



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017

RAPPORT DU DIRECTEUR

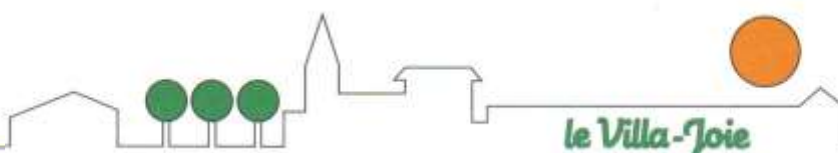
PRÉAMBULE :

En préambule du présent rapport, je souhaiterais que nous ayons une pensée pour deux résidents qui nous ont quittés l'année dernière :

Monsieur Jean-Marie BERTALMIO s'est éteint au VILLA JOIE le jeudi 15 juin 2017 à l'âge de 58 ans. Présent au VILLA JOIE depuis 27 ans, Jean-Marie faisait incontestablement partie des personnalités incontournables de l'Établissement. Curieux de nature, il s'intéressait à la culture et notamment, pendant de nombreuses années, a participé aux différents ateliers théâtre mis en place au Villa-Joie. Il aimait également regarder à la télévision les reportages sur la culture, les habitudes de vie et la géographie de pays étrangers. Jean-Marie partageait d'ailleurs cette passion avec ses parents qui lui envoyaient régulièrement des cartes postales des pays qu'ils visitaient. La musique et la chanson faisaient également partie de ses centres d'intérêt avec une préférence pour la musique classique, le jazz et la chanson française. De par sa gentillesse, son humour et sa présence, Jean-Marie était particulièrement apprécié par les autres résidents.



Monsieur Ben HAMANA faisait lui aussi partie des personnes incontournables du VILLA JOIE. Ben était présent depuis très exactement 20 ans et 1 mois lorsqu'il nous a quittés le 1^{er} août 2017. Malgré ses difficultés pour s'exprimer verbalement, Ben avait conquis le cœur de tous. Il était curieux de tout et appréciait beaucoup de participer aux différentes activités qu'organisait LE VILLA JOIE, et même si son handicap ne lui permettait pas forcément d'y être très actif, sa bonne humeur et son caractère enjoué lui permettaient de communiquer avec eux. Quelques temps après son arrivée, il avait rejoint l'atelier de danse-contact qui se mettait en place au VILLA JOIE avec la Compagnie Passaros et durant 19 ans il a été la cheville ouvrière de cette activité, puisant dans celle-ci la possibilité de nous exprimer ses émotions, sa sensibilité et sa joie de vivre.



2017, L'ANNÉE DU CPOM... ?

L'année 2017 *aurait dû être* pour LE VILLA JOIE et pour l'AFHP, l'année du CPOM. Je dis « *aurait dû être* » car, au moment où nous écrivons ces lignes, ce CPOM, qui aurait dû être signé fin 2017, n'a toujours pas été approuvé...



Pour ceux qui ne le saurait pas encore, nous rappelons que derrière ce mystérieux acronyme se cache notre Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens et que ce Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens est un contrat par lequel un organisme gestionnaire d'établissements sociaux ou médico-sociaux (l'AFHP) s'engage auprès d'une autorité de tarification (l'ARS) sur une période pluriannuelle (5 ans) pour, en fonction d'objectifs déterminés poursuivis par ses établissements (en l'occurrence ici, SON établissement : LE VILLA JOIE), bénéficier d'allocations budgétaires correspondantes.

Derrière cette définition quelque peu théorique se cachent, selon nous, des enjeux d'importance qui peuvent se révéler cruciaux. Le CPOM ne saurait en effet se réduire à la seule logique budgétaire et comptable (même si celle-ci est plus que déterminante). À notre sens, la pluriannualité qui découle du CPOM doit reconfigurer l'ensemble de la gouvernance et de la dirigeance de l'association gestionnaire et de son Établissement.

Cette réorganisation interroge aussi :

- les relations avec les autorités tarifaires,
- la stratégie à mettre en œuvre dans le cadre de nos négociations,
- le positionnement territorial du VILLA JOIE,
- le développement et l'adaptation de l'offre de service que nous proposons aujourd'hui et qui devra évoluer en fonction des besoins émergents et non satisfaits,
- la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences,
- l'ingénierie financière,
- mais aussi **la communication, l'identité, l'image et les valeurs, NOS valeurs...**

Car même si nos deux entités doivent opérer une nécessaire évolution et une inéluctable adaptation de leur offre, elles doivent néanmoins pouvoir les concilier avec ces valeurs qui sont les nôtres, que nous portons, que nous incarnons, qui nous sont chères et qui font de l'AFHP et du VILLA JOIE ce qu'ils sont. Particularisme et spécificité doivent continuer de refléter notre identité.

Le CPOM ; un contrat qui se négocie...

C'est dans cet esprit que nous nous sommes engagés dans la démarche dès le début de l'année 2017 avec l'ambition et la volonté de nous saisir de ce dispositif pour tendre vers l'amélioration de la qualité de l'accompagnement des résidents.

Une première réunion de lancement a eu lieu à l'invitation de l'Agence Régionale de Santé le 25 avril 2017. Les « règles du jeu », notamment financière et budgétaires, ont alors été clairement définies. L'enjeu était, lors de la négociation du présent CPOM, de faire des propositions d'amélioration en terme de qualité d'accompagnement et des proposition de diversification de l'offre actuelle qui soient de nature à permettre au VILLA JOIE de **conserver sa contribution théorique à l'alimentation d'une marge régionale¹** par la réalisation d'un objectif de performance chiffré à 1 % de ses ressources en base pérenne².



¹ permettant un rééquilibrage de l'offre au sein de la région Auvergne-Rhône-Alpes

S'en sont ensuite suivi, sous l'égide de l'AFHP, plusieurs réunions de travail au sein du VILLA JOIE auxquelles a participé un comité de pilotage composé de professionnels de l'Établissement et d'administrateurs de l'Association. Un autodiagnostic partagé a été élaboré lors de ces réunions de travail et présenté à l'ARS en juillet 2017. A l'issue de ce processus et en concertation avec l'ARS, plusieurs axes stratégiques ont été déterminés et des engagements sous forme de fiches-actions ont été formulés :

- **Axe 1 : Les prestations de soin et d'accompagnement des personnes :**
 - Fiche-action 1.1 : Réflexion sur l'organigramme de l'Établissement et sur sa GPEC afin d'y introduire davantage de **compétences socioéducatives**
 - Fiche-action 1.2 : Proposition d'une activité de **psychomotricité**
 - Fiche-action 1.3 : Développement de la prise en charge **APA** (Activité Physique Adaptée)
 - Fiche-action 1.4 : Sécurisation, aménagement et amélioration de l'accessibilité des **espaces extérieurs**
 - Fiche-action 1.6 : Création d'un **espace multi-sensoriel**

- **Axe 2 : Le pilotage de la démarche d'amélioration continue de la qualité :**
 - Fiche-action 2.1 : Nomination & formation d'un **Référent Qualité** au sein de la structure
 - Fiche-action 2.2 : Relancer le processus de **Démarche Qualité** en lien avec la nomination du Référent Qualité (voir sous-action 2.1.)

- **Axe 3 : La mise en place d'une organisation efficiente :**
 - Fiche-action 3.1 : Création de 2 postes d'**Éducateur Spécialisé** (par redéploiement de postes AMP ou Aide-Soignant) ayant pour mission de coordonner l'élaboration et la conduite des Projets Personnalisés (voir sous-action 1.1)
 - Fiche-action 3.2 : Création d'un poste de **Psychomotricien** (voir sous-action 1.2)
 - Fiche-action 3.3 : Redéploiement des compétences présentes en interne avec :
 - l'intensification et la valorisation des **Activités Physiques Adaptées (APA)** prises en charge par l'Éducateur Sportif titulaire d'une licence mention STAPS (voir sous-action 1.3)
 - la nomination et la formation d'un **Référent Qualité** (voir sous-action 2.1.1)
 - Fiche-action 3.4 : Pérenniser la **formation des équipes professionnelles** dans le cadre des différents projets en cours (exemple : Projet d'Accompagnement Personnalisé, Prise en charge de la douleur, Alimentation, Hygiène...)
 - Fiche-action 3.5 : Valorisation des compétences par la restitution et la transmission des **référénts formés** aux autres professionnels

- **Axe 4 : L'inscription des établissements et services dans la dynamique territoriale :**
 - Fiche-action 4.1 : **Réaliser une enquête** auprès des résidents en séjours temporaires pour connaître les souhaits et attentes des personnes résidant habituellement à domicile ainsi qu'auprès de toutes personnes demandeuses de renseignements.
 - Fiche-action 4.2 : Prospector les différents acteurs et partenaires du secteur social et médico-social de l'Ain pour **recenser les besoins** des personnes qu'ils accompagnent :
 - Services d'aide à domicile (SAMSAH, SESVAD, SAVS...) pour les personnes à domicile,
 - Structures pour enfants (IEM...) pour les jeunes en aménagement Creton.
 - Fiche-action 4.3 : **Adapter l'offre de séjour temporaire** (actuellement 30 ou 45 jours) en regard des nouveaux besoins et attentes des personnes accueillies (modulation, adaptation et diversification des durées de séjour en accueil temporaire)
 - Fiche-action 4.4 : En complément des types de séjour actuellement proposés (permanents & temporaires), proposer une **nouvelle offre d'accueil séquentiel** (internat de semaine) : 2 places
 - Fiche-action 4.5 : En complément des types de séjour actuellement proposés (permanents & temporaires), proposer une **nouvelle offre d'accueil de jour** : 1 place

² soit 33 550 € pour LE VILLA JOIE

Finalisation et signature du CPOM en 2018 ?

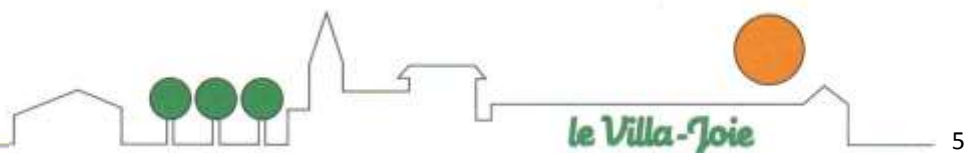
Comme je l'écrivais dans mon introduction, ce CPOM *aurait dû être* signé fin 2017. Or, à ce jour, la négociation est au point-mort... La conservation du « 1% performance » semble compromise et l'AFHP est en attente de réponses à ses questionnements. Des rendez-vous ont été sollicités auprès de la direction de l'Agence Régionale Santé mais aucune rencontre n'est encore planifiée...

Vous trouverez ci-dessous un point sur l'activité et le Compte Administratif 2017 du VILLA JOIE.

Je vous invite ensuite à lire l'ensemble les comptes-rendus détaillés de chaque service du VILLA JOIE ; ils reflètent l'activité de l'Établissements au quotidien au travers du regard des différentes équipes de professionnels et permettent de mieux en appréhender le fonctionnement.

Franck LOUCHARD

Directeur



ACTIVITÉ :

La Maison d'Accueil Spécialisée LE VILLA JOIE compte 46 lits en séjours permanents et 4 places en séjours temporaires. Le Compte Administratif 2017 que nous vous présentons fait ressortir :

- 16 032 journées en séjour permanent (taux d'occupation : 95.5 %),
- et 1 271 journées en séjour temporaire (taux d'occupation : 87.1 %),
soit un total de **17 303 journées**.

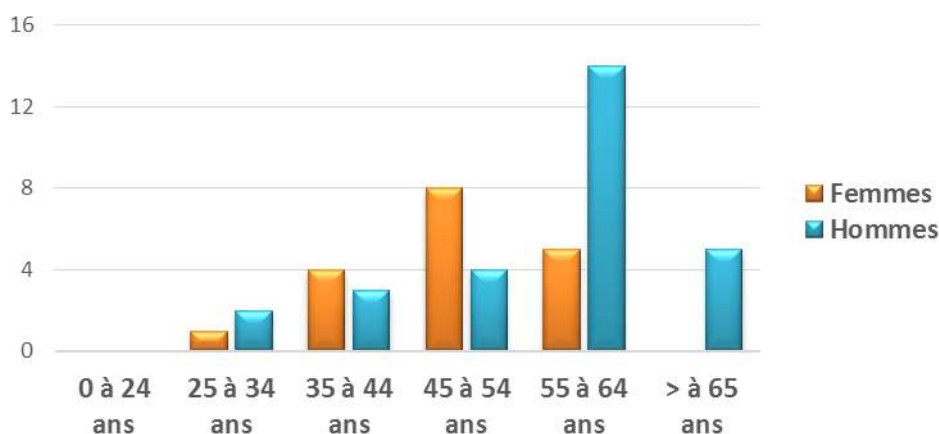
LE VILLA JOIE n'a eu à déplorer que 2 décès de résidents en séjour permanent en 2017, ce qui explique, en partie, la réalisation de 190 jours de plus que les prévisions budgétaires 2017³.

LES RÉSIDENTS EN SÉJOUR PERMANENT :

La moyenne d'âge des personnes accueillies au VILLA JOIE était de 53 ans au 31 décembre 2017 ; le plus jeune des résidents a 27 ans, le plus âgé, 79 ans.

L'Établissement compte 18 femmes (39 %) pour 28 hommes (61 %).

Pyramide des âges & répartition par sexe au VILLA JOIE



Sur les 46 résidents permanents :

- 28% sont présents au **VILLA JOIE** depuis moins de 5 ans,
- et 15% sont hébergés dans l'Établissement depuis plus de 25 ans ; 2 d'entre eux ont d'ailleurs intégré la Structure l'année de son ouverture il y a 32 ans.

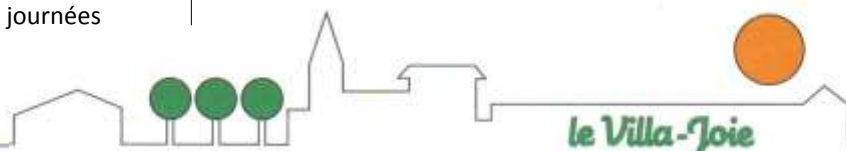
La durée moyenne de séjour est actuellement de 13 ans.

³ Réel 2015 & 2016 :

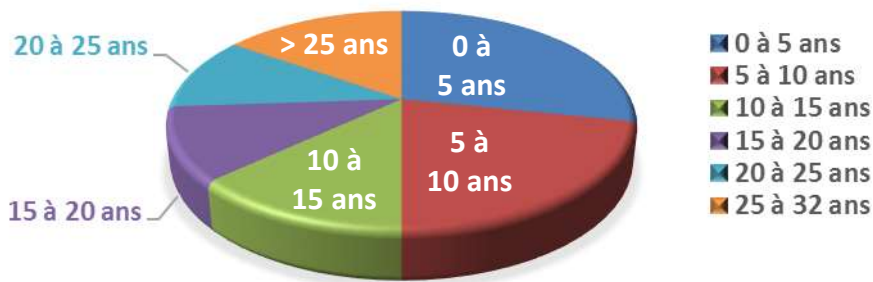
- 2015 :
 - Séjours permanents : 15 983 journées
 - Séjours temporaires : 1 104 journées
 - Total : 17 087 journées
- 2016 :
 - Séjours permanents : 16 075 journées
 - Séjours temporaires : 1 252 journées
 - Total : 17 327 journées

Prévisionnel 2017

- Séjours permanents : 15 906 journées
- Séjours temporaires : 1 207 journées
- Total : 17 113 journées

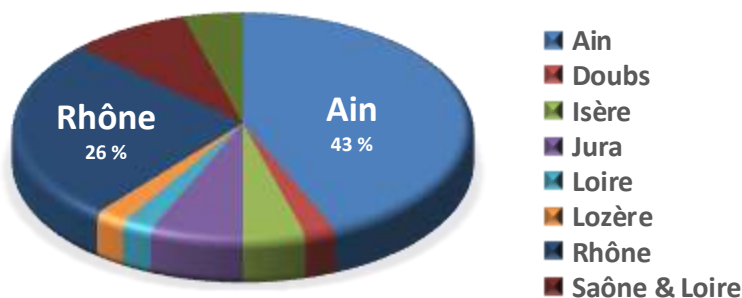


Durée de séjour au VILLA JOIE



D'autre part, LE VILLA JOIE continue d'avoir une vocation régionale puisque même si 43% des résidents en séjour permanent sont originaires du département de l'Ain, huit autres départements sont représentés :

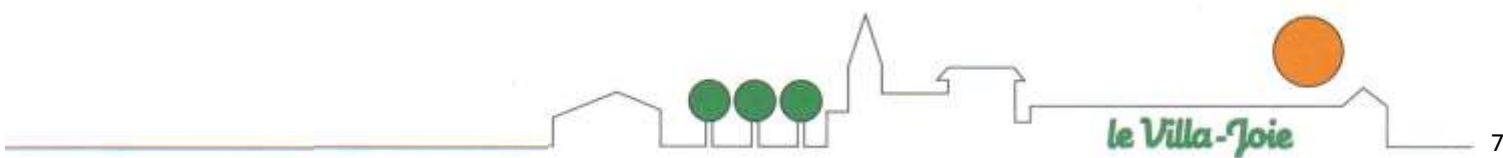
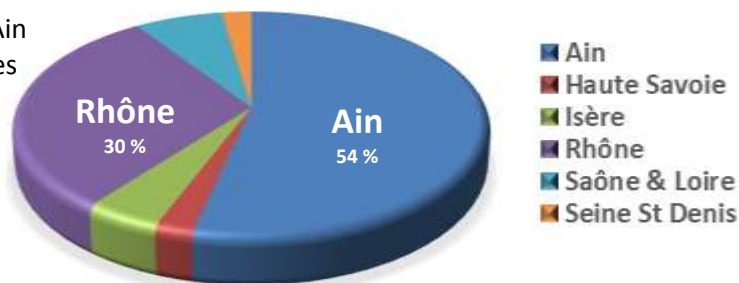
Départements d'origine des résidents accueillis au VILLA JOIE



LES RÉSIDENTS EN SÉJOUR TEMPORAIRE :

4 places sont autorisées pour des séjours temporaires de 30 à 45 jours et jusqu'à 90 jours par année civile. Ainsi 43 séjours ont pu être réalisés en 2017.

Les personnes originaires du département de l'Ain restent majoritaires pour ces séjours temporaires même si nous accueillons chaque année de personnes originaires d'autres départements.



BUDGET ET COMPTE ADMINISTRATIF 2017

BUDGET 2017 :

Le dernier budget de la MAS LE VILLA JOIE arrêté le 3 août 2017 par le Préfet du département de l'Ain s'élevait à **3 736 364 €**. Le prix de journée moyen ainsi alloué par l'autorité tarifaire en 2017 s'établissait à **197.48 €** (contre 200.58 € en 2016, 196.76 € en 2015 et 197.55 € en 2014).

COMPTE ADMINISTRATIF 2017 :

Le compte administratif 2017 présente un **excédent global de 51 875 €**

DÉPENSES D'EXPLOITATION :

GRUPE FONCTIONNEL 1 : DÉPENSES AFFÉRENTES À L'EXPLOITATION COURANTE :

- **BUDGET EXÉCUTOIRE : 705 360 €**
- **DÉPENSES RÉELLES : 705 346 €**
- **EXCÉDENT : 14 €**

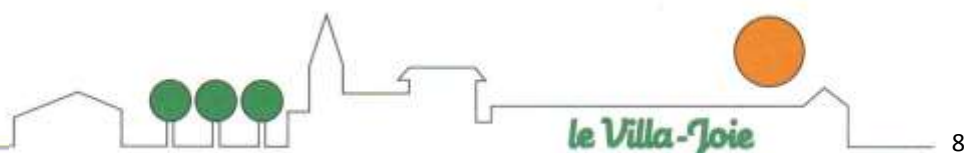
Le Groupe 1 est **globalement à l'équilibre** même si l'on peut noter :

- quelques dépassements, notamment sur les postes d'achat de fournitures d'atelier, d'achat de petits matériels hôteliers ou d'achat de petit matériel de rééducation,
- compensés par la réalisation d'économies sur d'autres postes (entre autre sur les achats de fournitures paramédicales ou sur la sous-traitance de prestations à caractère médical ou médicoso-cial).

À noter, par ailleurs :

- que les postes de dépenses énergétiques sont globalement maîtrisés :
 - Électricité : + 427 €
 - Gaz chauffage : + 114 €
 - Total : + 541 €
- et que les recours aux diverses prestations à l'extérieur (postes 628) reste globalement en deca des 1 % de dépassements.

Le Groupe 1 est donc parfaitement à l'équilibre avec **excédent global de 14 €**.



GROUPE FONCTIONNEL 2 : DÉPENSES AFFÉRENTES AU PERSONNEL :

- **BUDGET EXÉCUTOIRE :** **2 698 757 €**
- **DÉPENSES RÉELLES :** **2 705 255 €**
- **DÉFICIT :** **6 498 €**

Le Groupe 2 de dépenses afférentes au personnel dépasse le budget alloué de **6 498 €**, soit de **0.24 %**.

Licenciements pour inaptitude :

Après avoir engagé une procédure règlementaire de recherche de reclassement, LE VILLA JOIE a été contraint de licencier trois de ses salariées en 2017 pour inaptitude physique.

Compte tenu de l'ancienneté de ces salariées et en application de la Convention Collective appliquée dans l'Établissement⁴, le coût de ces licenciements s'est monté à :

- avril 2017 :
 - 1^{er} licenciement :
 - Avis du médecin du travail : « *Inapte à la reprise de son poste de travail comme à tout poste nécessitant manutention manuelle et gestes répétés du membre supérieur droit.* »
 - Ancienneté de la salariée : 6 ans
 - Cout du licenciement :
 - Indemnité légale de licenciement : 5 270 €
 - Préavis non exécuté : 3 909 €
 - Charges patronales afférentes : 2 150 €
 - Total : 11 329 €**
 - 2^{ème} licenciement
 - Avis du médecin du travail : « *Inapte à son poste de travail comme à tout poste nécessitant manutention manuelle et gestes répétés.* »
 - Ancienneté de la salariée : 14 ans
 - Cout du licenciement :
 - Indemnité légale de licenciement : 9 359 €
 - Préavis non exécuté : 2 709 €
 - Charges patronales afférentes : 1 490 €
 - Total : 13 558 €**

Le cout de ces 2 licenciements a été totalement absorbé par les Crédits Non Reconductibles qui nous été alloués en ce sens en août 2017 (24 492 €⁵)

- décembre 2017 :
 - 3^{ème} licenciement :
 - Avis du médecin du travail : « *Tout maintien du salarié dans un emploi serait gravement préjudiciable à sa santé* » « *L'état de santé du salarié fait obstacle à tout reclassement dans un emploi.* »
 - Ancienneté de la salariée : 17 ans
 - Cout du licenciement :
 - Indemnité légale de licenciement : 6 425 €
 - Total : 6 425 €**

Le cout de ce licenciement explique à lui seul le dépassement du Groupe 2.

Le Groupe 2 de dépenses afférentes au personnel est donc en dépassement de **6 498 €** correspondant au coût du licenciement pour inaptitude de décembre 2017.

⁴ LE VILLA JOIE applique la Convention Collective du 31 octobre 1951

⁵ Voir votre décision d'autorisation budgétaire du 3/8/2017

GROUPE FONCTIONNEL 3 : DÉPENSES AFFÉRENTES À LA STRUCTURE :

- **BUDGET EXÉCUTOIRE :** **332 247 €**
- **DÉPENSES RÉELLES :** **331 535 €**
- **EXCÈDENT :** **712 €**

Avec un excédent de 712 € sur l'ensemble du Groupe 3, les dépenses afférentes à la structure sont totalement maîtrisées. On constatera notamment :

- que le dépassement de 4 017 € enregistré sur le poste d'entretien & réparations des bâtiments est compensé par les économies réalisées sur les dépenses d'entretien, de réparation et de maintenance des matériels (- 3755 €),
- et que les autres dépenses du Groupe sont en adéquation avec le budget exécutoire que nous vous avons remis en août 2017.

Le Groupe 3 est donc, comme le Groupe 1, en parfait équilibre avec un léger excédent de 712 €.

Au final, les dépenses de fonctionnement (Groupes 1,2 & 3) présentent un **déficit** de :

- Groupe 1 : + 14 €
- Groupe 2 :- 6 498 €
- Groupe 3 : + 712 €
- Total : - 5 773 €**

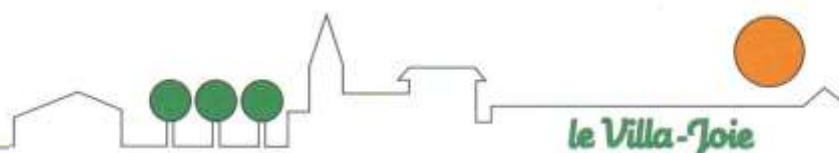
RECETTES D'EXPLOITATION :**GROUPE FONCTIONNEL 1 : PRODUITS DE LA TARIFICATION ET ASSIMILÉ :**

- **BUDGET EXÉCUTOIRE :** **3 379 471 €**
- **PRODUITS RÉELS :** **3 418 087 €**
- **EXCÉDENT :** **38 616 €**

GROUPE FONCTIONNEL 2 : AUTRES PRODUITS RELATIFS À L'EXPLOITATION :

- **BUDGET EXÉCUTOIRE :** **304 793 €**
- **PRODUITS RÉELS :** **323 125 €**
- **EXCÉDENT :** **18 332 €**

Les excédents de ces 2 groupes proviennent des 190 journées réalisées en sus des prévisions budgétaires ainsi qu'à quelques produits des activités annexes supplémentaires.



GROUPE FONCTIONNEL 3 : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES :

- **BUDGET EXÉCUTOIRE :** **52 100 €**
- **PRODUITS RÉELS :** **52 800 €**
- **EXCÈDENT :** **700 €**

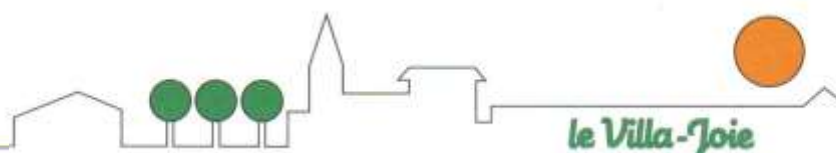
Ces 700 € proviennent de la vente de l'un des 2 minibus du VILLA JOIE acheté en 1995 (Fiat Ducato) et remplacé en 2017 par l'acquisition d'un nouveau véhicule (Ford Transit Custom).

Ainsi, le total des recettes d'exploitation (groupe 1,2 & 3) présentent un excédent de :

- Groupe 1 : + 38 616 €
- Groupe 2 : + 18 332 €
- Groupe 3 : + 700 €
- Total : + 57 647 €**

Au final le compte administratif 2017 de la MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE LE VILLA JOIE présente un **excédent global de :**

- Total des dépenses : - 5 773 €
- Total des recettes : + 57 647 €
- Résultat : + 51 875 €**



AFFECTATION DU RÉSULTAT

Le résultat à affecter 2017 se détermine ainsi :

- Résultat comptable de l'exercice 2017 : 51 875 €
 - Reprise du résultat 2015 : 0 €
- Résultat à affecter : 51 875 €**

Réalisation d'un sas entrée/sortie supplémentaire & reprise d'une partie du goudronnage extérieur

Dans le cadre du CPOM, il est prévu de valoriser les espaces extérieurs pour offrir un cadre de vie bonifié aux résidents du VILLA JOIE. Or l'appropriation de ces espaces par les personnes accueillies ne peut être effective que si leurs accès en sont facilités.

Les premières solutions envisagées par l'Établissement consistaient à automatiser l'ouverture de portes battantes existantes et à réhabiliter les actuels cheminements extérieurs. Or, la faisabilité et surtout l'opérationnalité de ces solutions s'avèrent insuffisantes pour en garantir une réelle effectivité. Il nous apparait en effet indispensable :

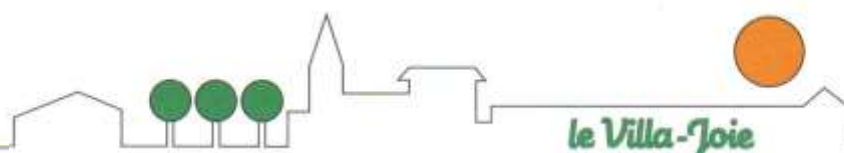
- que nous dotions l'Établissement d'un véritable deuxième sas avec des doubles portes coulissantes faisant appel à une réflexion urbanistique plus poussée,
- et une reprise globale des cheminements extérieurs détériorés.

La réalisation de ces actions permettrait également de favoriser l'accès au nouvel espace multi-sensoriel dont la réalisation est prévue, dans le cadre de notre Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens, pour l'année 2019, notamment pour les usagers qui seront accueillis dans le cadre du nouveau dispositif d'accueil de jour développé dans le CPOM.

C'est pourquoi, ces travaux n'ayant pu être intégrés dans le PPI 2018-2022 qui vient d'être approuvé, nous souhaiterions que l'excédent dégagé en 2017 puisse servir à la concrétisation de ces actions et nous vous proposons d'affecter la totalité de l'excédent 2017 à :

- la réalisation d'un nouveau sas avec portes automatiques : ≈ 35 000 €
- le regoudronnage d'une partie des cheminements des espaces extérieurs : ≈ 15 000 €

Nous avons donc proposer à l'ARS de bien vouloir affecter la totalité de l'excédent 2017 (51 875 €) à la réalisation de notre projet de **création d'une nouvelle ouverture automatisée dans l'Établissement et le regoudronnage de cheminements extérieurs.**



LE PERSONNEL ET LA FORMATION

MOUVEMENTS DE PERSONNEL

- Départs :

- Démissions :

▪ Aide-soignante	1.00 ETP	3/2017
▪ Infirmier	1.00 ETP	4/2017
▪ Aide-soignante	1.00 ETP	4/2017
▪ Aide-soignante	1.00 ETP	4/2017
▪ Aide Médico Psychologique	0.70 ETP	5/2017
▪ Aide Médico Psychologique	0.80 ETP	5/2017

- Licenciement pour inaptitude :

▪ Aide-soignante	1.00 ETP	4/2017
▪ Agent d'aide aux repas	0.80 ETP	4/2017

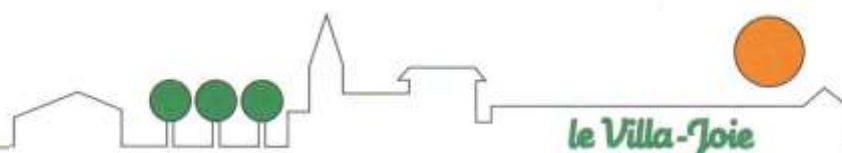
- Embauches :

▪ Aide-soignant	1.00 ETP	5/2017
▪ Aide-soignant	1.00 ETP	5/2017
▪ Aide-soignant	0.90 ETP	5/2017
▪ Auxiliaire de Vie	0.75 ETP	5/2017
▪ Aide Médico Psychologique	1.00 ETP	6/2017
▪ Aide-soignant	0.90 ETP	7/2017
▪ Infirmier	0.50 ETP	7/2017
▪ Aide-soignant	0.70 ETP	9/2017

FORMATION PROFESSIONNELLE

- Plan de formation

○ Être référent qualité en établissement médicosocial	1 stagiaire	annulée
○ Manager son équipe : accompagner les changements	1 stagiaire	1 110 €
○ La déglutition : <i>trouver plaisir & confort en s'alimentant</i>	11 stagiaires	516 €
○ Élaboration & mise en œuvre du projet personnalisé	12 stagiaires	3 944 €
○ Douleur & polyhandicap : <i>prise en charge de la douleur</i>	12 stagiaires	828 €
○ Prévenir les risques & les infections	12 stagiaires	300 €
○ Tutorat étudiants en soins infirmiers :	1 stagiaire	429 €
○ Se former pour développer ses compétences tutorales :	1 stagiaire	229 €
○ WordPress sur mesure	2 stagiaires	2 484 €
○ CPOM : <i>contractualisation & reconfiguration de l'offre</i>	2 stagiaires	609 €
○ EPRD : <i>anticiper les changements tarifaires</i>	2 stagiaires	609 €
○ AFGSU2	1 stagiaire	450 €
○ Alfa Grh : <i>DSN phase 3</i>	1 stagiaire	586 €
○ Prévention du risque infectieux : <i>réseau eau chaude</i>	1 stagiaire	160 €
○ Maintien actualisation SST	1 stagiaire	221 €
○ Recyclage SSIAP1	1 stagiaire	618 €
○ Recertification AFGSU	23 stagiaires	3 150 €



• **Formations en intra**

○ Formation manutention PRAP	1 session	12 stagiaires	en intra
○ Formation hygiène des mains	1 session	12 stagiaires	en intra
○ Formation incendie	5 sessions	60 stagiaires	2 520 €

• **Colloques, séminaires & formation hors Plan de formation**

○ Prévention du risque infectieux : <i>DARI</i>		1 stagiaire	gratuit
○ Formation technique & maintenance des lève-personnes		1 stagiaire	177 €
○ Congrès : <i>la paralysie cérébrale au fil du temps</i>		1 stagiaire	680 €
○ Paramétrage bulletins de paies		1 stagiaire	720 €
○ Filière AVC : <i>comment améliorer la prise en charge rééducative</i>		1 stagiaire	gratuit
○ Prévention du risque infectieux : <i>réseau eau chaude</i>		1 stagiaire	160 €
○ Osiris : <i>utilisation PAP</i>		4 stagiaires	3 000 €
○ Maladie de Huntington : présentation & prise en charge		5 stagiaires	250 €
○ Conférence : du doute solitaire à une pratique de questionnement partagé		2 stagiaires	242 €
○ Prévention du risque infectieux Rhône-Alpes en FAM MAS		5 stagiaires	424 €
○ Neurologie centrale : quoi de neuf en rééducation		3 stagiaires	260 €
○ 7 ^{ème} journée nationale pathologie de l'épaule			234 €
○ 34 ^{ème} journée des Kinésithérapeutes		2 stagiaires	268 €
○ 4 ^{ème} journée de médecine & chirurgie du Centre orthopédique Santy		2 stagiaires	100 €
○ Word Niveau 1		1 stagiaire	271 €

• **Formations demandées sur les fonds paritaires de sécurisation des parcours professionnels**
Pas de formations affectées sur ce fonds en 2017

• **Période de Professionnalisation**

○ Moniteur Éducateur		1 stagiaire	opca
----------------------	--	-------------	------

• **Contrat de professionnalisation**

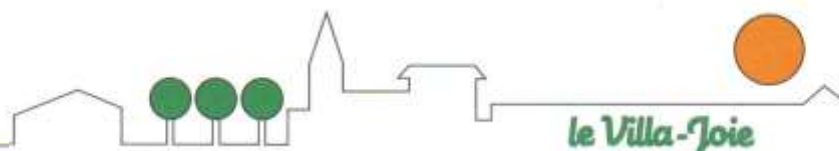
○ Aide Médico Psychologique		1 stagiaire	opca
-----------------------------	--	-------------	------

• **Congé Individuel de Formation**

○ Formation coiffeuse		1 stagiaire	opca
-----------------------	--	-------------	------

Total général formation 2017

25 549 €



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017

MÉDECIN DE RÉÉDUCATION

RAPPEL SUR SA RESPONSABILITÉ

- Favoriser la restauration fonctionnelle des résidents pour favoriser l'autonomie quand cela est possible,
- Maintenir l'autonomie des résidents,
- Maintenir le confort du résident.

MISSIONS RÉALISÉES EN 2017

Une fois par mois :

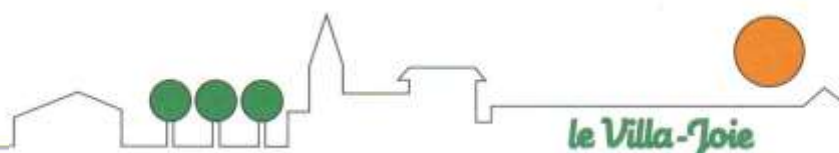
- sélection des dossiers d'admission afin d'assurer une bonne adéquation aux objectifs de l'Établissement,
- mise en place d'une réunion mensuelle pour l'équipe formée sur la vie intime et sexuelle afin d'assumer le suivi,
- mise en place de réunion mensuelle entre le Chef des cuisines, le cadre de Santé et moi-même une fois par mois,

Au quotidien :

- Assure l'évaluation des résidents et des soins,
- Établit un diagnostic par évaluation du résident (résident permanent et si besoin résident temporaire). Procède à des réexamens en chambre (bilan articulaire & musculaire, sensibilité, fonctions cognitives, neurologique, urologique, défécation, cutané, déglutition, nutrition),
- Consultation appareillage,
- Consultation en lien avec la vie intime et sexuelle du résident. Intervention auprès des équipes lors de problématiques sur ce sujet,
- Réalise une consultation d'admission préalable lors du séjour temporaire des futurs résidents.

1. Organise la prise en charge médicale :

- planification des soins avec le personnel de réadaptation (une fois par semaine),
- planification avec la secrétaire médicale : consultations + visites ;
- organise les moyens médicaux nécessaires (appareillage, aides-techniques, postures...)
- fait des bilans de déglutition,
- renseigne les dossiers médicaux,
- renseigne les dossiers MDPH.



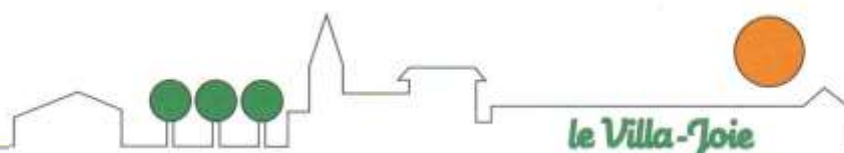
2. -Participe et ou organise des réunions de coordination pluridisciplinaire (relève hebdomadaire - synthèse médicale par le biais du PAP),
3. Informe et organise des réunions ou des consultations avec les familles et/ou le résident,
4. Informe et organise des réunions d'information et de formation des équipes soignantes,
5. Participe avec l'ensemble de l'équipe à l'élaboration du projet médical,
6. Veille au respect du secret professionnel par les Équipes.

Prise en charge diététique :

1. Participe à l'élaboration de protocoles,
2. Participe à l'élaboration d'un menu diététique varié avec les cuisines et la diététicienne de Saveurs Restauration avec un plan sur 5 semaines renouvelable sur 6 mois,
3. Prescrit et participe aux textures et contenus des assiettes concernant les troubles de la déglutition et la dénutrition afin de privilégier la diversité,
4. Participe aux réunions cuisine, résidents et Saveurs Restauration,
5. Poursuite du travail sur l'amélioration des outils de communication (sets de table, création d'une nouvelle fiche repas incluant le petit déjeuner, mise à jour dans le dossier de chaque résident).

Docteur Anne BALET

Médecin rééducateur



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017

CADRE DE SANTÉ

1. BILAN GÉNÉRAL

Sur l'année 2017, j'ai eu en responsabilité l'encadrement des équipes infirmière, nuit, unité du Hameau.

L'ÉQUIPE INFIRMIÈRE

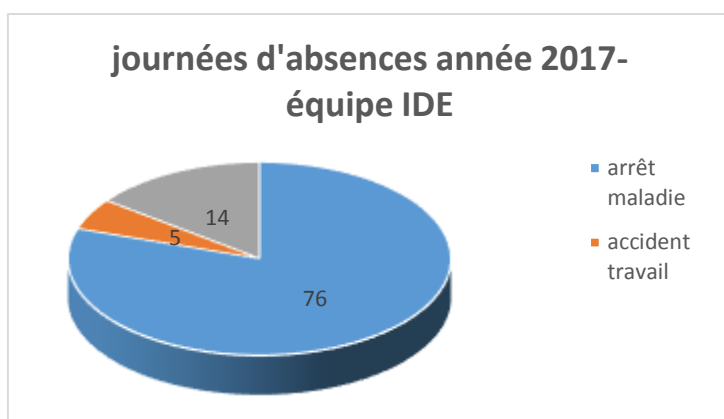
Début 2017, l'équipe infirmière était composée de 5 professionnels à temps plein ou partiel travaillant sur des postes de jour, et 3 professionnelles travaillant sur des postes de nuit à temps plein et partiel également. De jour comme de nuit, les IDE⁶ assurent les soins sur prescription médicale ou relevant de leur rôle propre aux 46 résidents permanents du VILLA JOIE ainsi qu'aux résidents accueillis en séjours temporaires.

LES MOUVEMENTS :

Deux infirmières récemment diplômées ont intégré l'équipe en cours d'année pour :

- le remplacement d'une démission et d'un départ à la retraite,
- le remplacement d'un arrêt maladie avant congé maternité.

L'ABSENTÉISME :



76 jours d'arrêt maladie principalement répartis entre un arrêt en « pré maternité » et un arrêt suite à une intervention chirurgicale, 5 journées d'arrêt pour Accident du Travail.

L'absentéisme reste très limité.

⁶ Infirmier Diplômé d'État

LES ACTIONS GÉNÉRALES DE L'ÉQUIPE

En complément des soins et missions qu'ils assurent auprès des résidents, les infirmiers sont tous référents pour participer aux travaux des Commissions en place au VILLA JOIE.

Ils réalisent également un accompagnement quotidien dans la professionnalisation des Étudiants en Soins Infirmiers accueillis tout au long de l'année. (cf. ).

L'équipe travaille ensemble lors de réunions spécifiques (8 réunions sur 2017) au cours desquelles :

- nous traitons régulièrement de questions organisationnelles,
- nous reprenons les dysfonctionnements constatés par le retour de Fiches de Signalement d'Événements Indésirables (FSEI) afin de les traiter,
- des points d'information sont réalisés par les référents IDE afin de transmettre les évolutions de pratiques et les modifications de protocoles, la mise en place de nouvelles procédures.

Cette année :

- Un travail des infirmiers référents en collaboration avec le médecin généraliste a abouti à la mise en place d'une valise et d'un sac d'urgence opérationnels en décembre.
- Une réflexion et un travail ont abouti à l'élaboration d'un nouveau planning avec un roulement alternant des périodes de jour et de nuit pour chaque infirmier pour une mise en œuvre début 2018.

Les infirmiers sont référents de 8 résidents en moyenne dans le cadre du Projet Personnalisé.

L'ÉQUIPE DE NUIT

Elle comptabilise deux aides-soignantes à temps plein, en poste depuis de nombreuses années et qui ont une excellente connaissance de l'institution et des résidents. Complémentaires, elles apportent une collaboration efficace aux infirmiers dans la prise en soins des résidents la nuit.

L'absentéisme sur 2017 est peu élevé : 12 journées d'arrêt maladie.

Il n'y a pas eu de mouvement de personnel.

LES ACTIONS GÉNÉRALES DE L'ÉQUIPE

Sur l'année, les ASD⁷ de nuit participent à des rencontres régulières avec les autres professionnels, lors du GAPP⁸ soit 10 réunions en 2017. Je les rencontre lors d'un entretien à cette occasion.

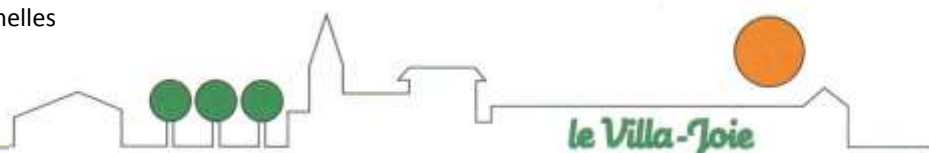
Elles participent à des formations obligatoires ou non. (cf. histogramme des formations)

Une journée « équipe de nuit » a eu lieu en juin 2017 afin que toutes les professionnelles en poste de nuit (ASD et IDE) puissent se rencontrer et échanger pour harmoniser leurs pratiques. Cette journée a également permis la transmission d'informations concernant les évolutions de pratiques au VILLA JOIE.

Dans le cadre du projet personnalisé, les aides-soignantes de nuit sont référentes chacune de 23 résidents et fournissent document un écrit au référent de jour.

⁷ Aides-Soignants Diplômés

⁸ Groupe d'Analyse des Pratiques Professionnelles



L'ÉQUIPE DE L'UNITÉ DU HAMEAU

Le Hameau est une unité qui accueille 20 résidents dont 19 en permanence, 1 place est réservée à l'accueil temporaire de personnes qui séjournent pour une durée moyenne d'un mois. Cette unité est installée sur 2 bâtiments et comporte un lieu de vie pour le service des petits déjeuners.

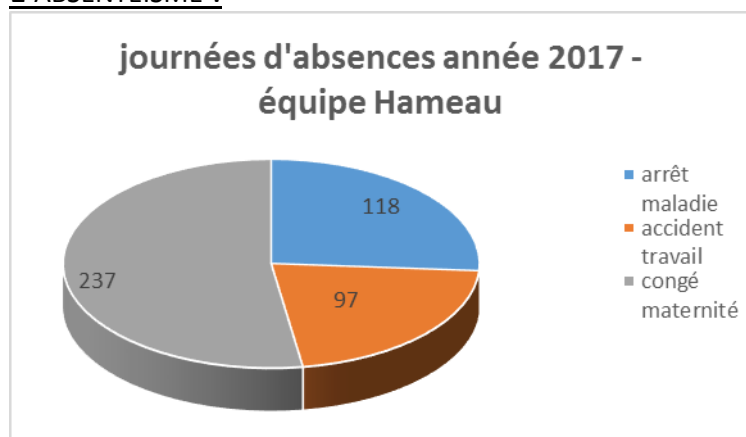
Ce lieu de vie est également utilisé pour des repas à thème ou des activités les après-midis.

L'équipe du Hameau est composée de 7 aides-soignants, 3 aides-médico-psychologiques et 3 personnes sur le poste du service des petits déjeuners. Certains de ces professionnels occupent des postes à temps partiel. Ils assurent l'accompagnement quotidien des résidents et travaillent en collaboration avec les infirmiers.

LES MOUVEMENTS :

- accueil de remplaçants pour combler l'absence des deux AMP⁹ à temps plein pour congés maternité et congé parental,
- accueil d'une aide-soignante à temps plein en remplacement d'une démission,
- transfert d'un aide-soignant à temps partiel sur le poste de petit déjeuner de l'unité, suite au départ en retraite de la personne en poste.
- permutation d'une aide-soignante dans le cadre de la rotation d'équipe programmée tous les deux ans.

L'ABSENTÉISME :




118 jours d'arrêts maladie dont 62 en « pré » congé de maternité par conséquent : 56 jours d'arrêt maladie dont 41 font suite à une intervention chirurgicale.

Les journées d'accident du travail concernent deux personnes dont 28 jours pour une remplaçante sur la période estivale.

L'équipe du Hameau a été très assidue sur 2017.

LES ACTIONS GÉNÉRALES DE L'ÉQUIPE

En complément de l'accompagnement quotidien des résidents dans les actes de la vie quotidienne, les professionnels de l'équipe du Hameau s'investissent dans des projets d'activités pour les résidents. Ils assurent également l'encadrement des élèves et étudiants en stage sur l'unité (cf. ). Ils sont référents et investis dans le travail des différentes Commissions.

⁹ Aide-Médico-Psychologique

En 2017, l'équipe a été sollicitée par la Commission Hygiène pour tester la mise en place du nouveau circuit des déchets sur l'unité. L'investissement de chacun a permis de faire les ajustements nécessaires avant le déploiement de cette nouvelle procédure.

Depuis l'automne, dans le cadre du travail sur le projet personnalisé des résidents, chaque ASD ou AMP est référent de deux résidents de l'unité. À ce titre, en collaboration avec le Coordonnateur de Secteur, chacun d'entre eux a dû s'investir dans l'élaboration des projets personnalisés et apprendre l'utilisation du nouveau programme mis en place sur le logiciel informatique. Cette évolution indispensable est très chronophage sur le dernier trimestre de l'année 2017.

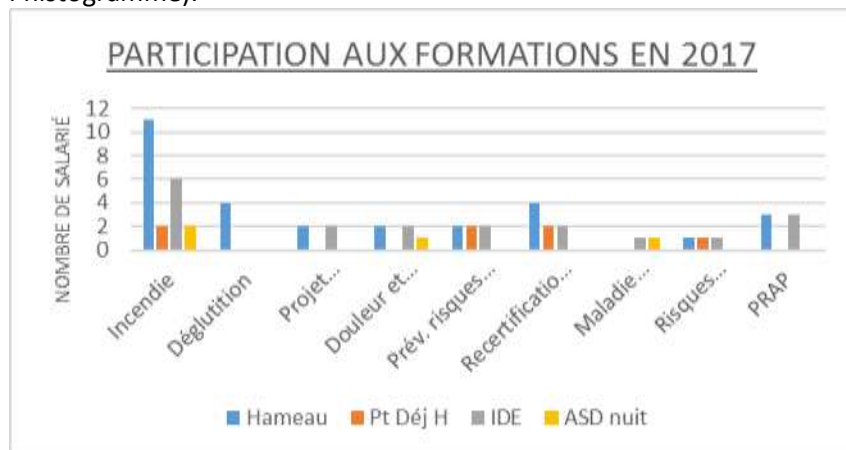
LA FORMATION DES ÉQUIPES

L'histogramme ci-dessous présente la participation aux actions de formation pour les équipes IDE, ASD nuit, Le Hameau et le petit déjeuner Hameau.

Un accent a été mis cette année sur la sensibilisation au risque infectieux.

Un travail sur la prise en charge de la douleur s'engage.

À noter qu'une infirmière a suivi une formation dédiée au tutorat en 2017 (n'apparaît pas sur l'histogramme).



2. BILAN DES ACTIONS TRANSVERSALES

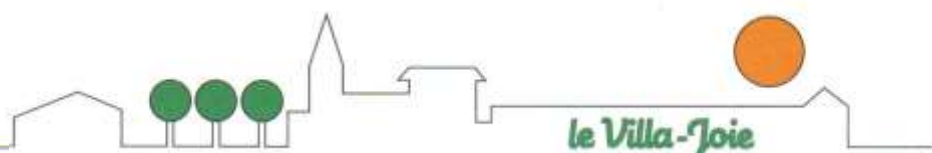
MAITRISE DU RISQUE INFECTIEUX

COMMISSION HYGIÈNE :

Pour rappel, ce groupe de travail est composé de référents ASD, AMP, IDE, agent d'entretien des locaux, de la gouvernante, du cadre de santé, le cadre socio-éducatif a rejoint le groupe en décembre 2017.

Le travail mené sur l'année a abouti à la suppression des poubelles de protections souillées dans les chambres des résidents. Une réorganisation complète du circuit des déchets a été nécessaire, elle a demandé l'implication forte des référents hygiène de chaque équipe mais également l'engagement des équipes d'entretien des locaux et de maintenance. L'achat de matériel neuf avec notamment quatre charriots de linge sale et collecteurs de déchets fermés a contribué au succès de ce travail.

Fin 2017, ce nouveau circuit d'évacuation des déchets était déployé sur toutes les unités.



Cette réorganisation a mis fin au transport des déchets sur une bonne partie des couloirs communs de l'établissement et surtout, nous l'espérons, a amélioré le confort de chaque résident.

L'évacuation des DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risque Infectieux) a également été revue pour répondre aux normes en vigueur.

Comme chaque année, des protocoles spécifiques sont revisités et mis en place pour pallier une éventuelle épidémie sur la période hivernale (grippe, infection respiratoire aigüe, gastro entérite...) Du matériel réservé à cet usage est stocké et les protocoles médicaux sont transmis à l'équipe Infirmière afin de lui permettre de prendre les mesures indispensables dès que nécessaire.

L'hygiène des mains reste un travail de fond.

Les référents hygiène participent par demi- groupe (une année sur deux) à la journée de prévention du risque infectieux pour les FAM/ MAS organisée par le CCLIN à BRON.

Les préconisations du CCLIN font référence pour le travail de la Commission Hygiène du VILLA JOIE.

ALIMENTATION-NUTRITION

En Décembre 2017, une Commission Alimentation a été créée, composée de professionnels référents (paramédicaux, IDE, cadres) dont les objectifs sont les suivants :

- Élaborer une organisation des différents projets autour de l'alimentation.
- Mettre en place des ateliers.

Ce travail bimestriel s'intercalera avec les réunions de la Commission Menus de l'établissement.

Je participe aux réunions mensuelles programmées entre le Chef de Cuisine et le Médecin de Rééducation, ainsi qu'à des rencontres bi mensuelles avec le Chef de Cuisine et le Cadre Socio- Éducatif.

L'amélioration de la qualité de la nutrition reste un axe essentiel de travail et de vigilance.



L'ACCUEIL ET LE SUIVI DES ÉTUDIANTS EN SOINS INFIRMIERS(ESI), ÉLÈVES AIDES-SOIGNANTS(EAS) ET ÉLÈVES DE TERMINALE BAC PRO ASSP

Nous accueillons des stagiaires de différents instituts : IFSI¹⁰ de Fleyriat, IFAS¹¹ de Fleyriat, IFSI du CPA, IFAS Pardé, Lycée Saint Joseph.

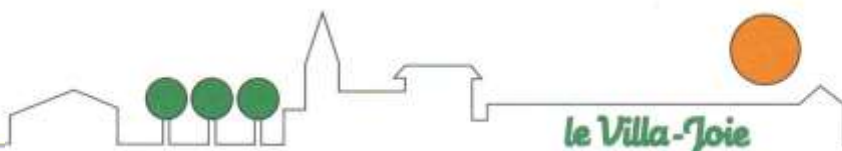
LES ÉTUDIANTS EN SOINS INFIRMIERS :

L'accueil et le suivi des étudiants en soins infirmiers impliquent un engagement de la part de notre établissement à répondre à plusieurs critères pour être reconnu « site qualifiant ». Parmi ces critères figure la présence d'au moins un maître de stage (en général le Cadre de Santé) et un à deux tuteurs (Infirmiers DE engagés à assurer le suivi des étudiants afin de faciliter l'acquisition et le développement des compétences durant le stage).

En tant que maître de stage, je suis en lien avec les différents instituts et organise avec ceux-ci la planification des stages sur l'année scolaire. Je participe aux jurys d'admission en IFSI.

¹⁰ Institut de Formation en Soins Infirmiers

¹¹ Institut de Formation Aide-Soignant



Je réalise les entretiens d'accueil des étudiants et élèves (soit 26 entretiens en 2017), je les reçois en fin de stage pour valider le bilan de fin de stage.

L'équipe Infirmière a toujours été impliquée dans cette démarche d'accueil, actuellement deux infirmières sont identifiées « tuteurs », les IDE de l'équipe assurent l'encadrement quotidien des ESI.

Ce travail de tutorat nécessite une implication régulière de la part des tuteurs ainsi qu'un travail d'équipe autour de l'étudiant. Une formation au tutorat est indispensable pour répondre de manière adaptée à la mission de tuteur. Ces formations sont dispensées par les IFSI avec lesquelles nous coopérons. Au VILLA JOIE, nous disposons à ce jour d'une IDE formée au tutorat.

Le tuteur IDE a la charge de construire le parcours de stage de l'étudiant au sein du VILLA JOIE.

L'élaboration des objectifs de stage est réalisée par l'étudiant. Ceux-ci sont validés par le tuteur à partir des éléments inscrits dans le Port Folio (compétences à acquérir et axes de progrès) et des situations de soins rencontrées dans l'établissement.

Ceci implique une réflexion sur les situations apprenantes pouvant être proposées afin que des apprentissages spécifiques en découlent pour chaque étudiant.

Un bilan intermédiaire obligatoire est retranscrit sur le portfolio, il permet à l'étudiant de faire le point avec le tuteur et de mesurer les marges de progrès.

Un bilan final est réalisé en fin de stage.

La validation des compétences en stage est essentielle dans la formation des futurs professionnels du soin et valide une partie de leur diplôme.

Les étudiants en Soins Infirmiers sont présents sur une durée variable entre 5 et 10 semaines.

Nous accueillons des étudiants à tous les niveaux de leur formation du 1er au dernier semestre. (6 semestres en tout)

Lors des 4 premiers semestres, les ESI sont présents sur une unité durant les 2 premières semaines de stage, puis ils intègrent l'équipe Infirmière à temps plein tout en continuant la prise en soins de certains résidents.

Les aides-soignants référents « étudiants » sur les unités assurent, en collaboration avec les IDE, l'accueil et le suivi des ESI (1er au 4ème semestre) pour ce qui concerne les soins d'hygiène aux résidents, sans oublier le travail en équipe et la relation aux autres.

LES ÉLÈVES AIDES-SOIGNANTS ET TERMINALES BAC PRO ASSP :

Les référents aides-soignants assurent également le suivi et l'évaluation des élèves aides-soignants et Terminale BAC Pro ASSP en stage. Le travail d'équipe est là aussi essentiel pour apporter une évaluation objective des compétences. Les référents réalisent un bilan à mi stage avec les EAS afin de favoriser leur progression jusqu'au bilan final.

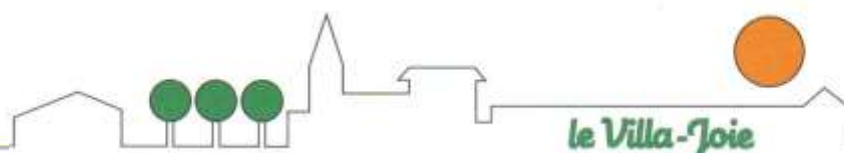
Les référents sont parfois jury lors des mises en situations professionnelles normatives.

La durée de stage de des EAS est en général de 4 semaines.

À noter que les élèves ayant validé le BAC Pro ASSP peuvent maintenant intégrer la formation aide-soignante en cursus partiel.

Sur l'unité du Hameau, deux aides-soignantes sont référentes « étudiants » et ont assuré le suivi de 10 stagiaires (ESI 1^{er} et 2^{ème} semestre, EAS, élèves bac pro).

Deux référents ASD sont également investis pour effectuer ce travail sur les unités de la Forêt et de la Clairière.



Les réformes régulières des programmes de formations nécessitent adaptabilité et apprentissage de la part des professionnels dans le cadre d'un partenariat avec les instituts de formation. C'est un axe de développement à travailler pour les années à venir.

L'accueil et l'encadrement des étudiants et élèves est une richesse pour notre établissement.

Ce travail implique une coopération au sein des équipes afin d'apporter un étayage constructif et bienveillant pour accompagner l'étudiant dans l'acquisition des compétences. Il nécessite de la part des tuteurs un investissement professionnel à long terme et une capacité d'organisation afin de proposer un cadre d'apprentissage sécurisant.

L'accueil des étudiants et élèves permet de valoriser les compétences des professionnels. Cette mission leur demande de transmettre leurs savoirs de manière réflexive et non directive. Cette approche leur permet de s'interroger sur leurs pratiques et de faire évoluer les prises en soins des résidents.

L'étudiant en soins infirmiers ou l'élève aide-soignant reste avant tout l'acteur de son apprentissage, son investissement est primordial et moteur de la réussite de son projet professionnel.

L'étudiant dispose lui-même de compétences et son parcours de stage doit en tenir compte pour lui permettre d'évoluer vers l'acquisition et la maîtrise des compétences spécifiques requises pour l'exercice de sa future profession.



3. CONCLUSION

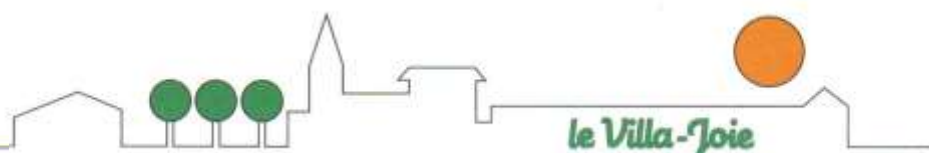
Grâce à l'investissement des professionnels dans les groupes de travail transversaux, mais aussi au sein de chaque équipe, les évolutions des pratiques sont mesurables en fin d'année et des projets se mettent en place.

Pour l'année à venir, je vais maintenir mon investissement dans les Commissions de travail précitées, je souhaite également participer au développement des projets d'activités proposés aux résidents.

Les projets que nous pourrons mener devront prendre en compte les orientations fixées par la signature du CPOM avec l'ARS prévue en 2018.

Frédérique MASSUS-GENESSAY

Cadre de Santé



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017

CADRE SOCIOÉDUCATIF

LE QUOTIDIEN AU VILLA JOIE EN 2017

Le dictionnaire Larousse définit le quotidien ainsi :

« Qui relève de la vie de tous les jours et n'a donc rien d'exceptionnel ».

Cette définition, tout comme nos représentations du quotidien sont le plus souvent plutôt négatives, alors que le quotidien a véritablement des aspects positifs que nous avons généralement des difficultés à reconnaître. Celui-ci est marqué par un certain nombre d'habitudes, de repères, liées à nos besoins fondamentaux comme dormir, se vêtir et manger ainsi que d'autres besoins moins vitaux, parfois liés à des centres d'intérêts, des désirs, des passions. Le quotidien, ce sont un ou des lieux, des moments et des habitudes d'action. Ces rituels de tous les jours apportent une certaine sécurité que l'on aime parfois quitter pour mieux les retrouver ensuite.

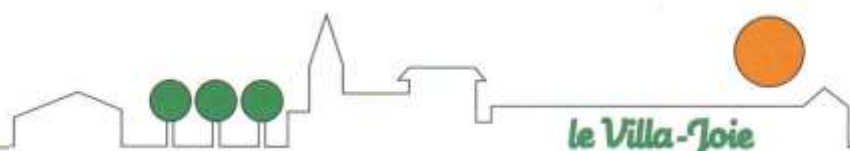
Le quotidien en collectivité c'est vivre avec et partager un lieu avec d'autres résidents, des personnes qui y travaillent. C'est aussi croiser des visiteurs, des gens de passage. C'est une *intersection de routes de vie* !

LE VILLA JOIE a eu 30 ans d'existence en 2016 et certains résidents ont vécu l'inauguration des lieux alors que d'autres ne sont arrivés que récemment. Partager un lieu dans le temps, durant des années voire des décennies cela crée des ponts entre les gens du VILLA JOIE tout comme dans le village de Saint Just lui-même : *c'est un village dans le village*. Et comme dans tout village, les relations entre les personnes évoluent dans le temps, créant ainsi des liens, des sentiers de vie commune ou des conflits et des éloignements, des routes qui s'éloignent.

L'aménagement du cadre de vie est une chose importante et en 2017 ce sont les espaces extérieurs qui ont changé. En amont de toute réalisation, il a été demandé aux résidents leurs souhaits, Lors des réunions Résidents/Équipes.

Lors des 3 réunions Résidents/Equipe du mois de janvier, le Coordonnateur a interrogé les résidents afin de connaître leurs idées et envies concernant les aménagements qu'ils souhaiteraient pour les espaces extérieurs, voici leurs réponses :

- Pour les Patios :
 - Bacs à fleurs et jardinières à hauteur de fauteuil roulant afin qu'ils puissent participer au fleurissement,
 - Décoration avec des fleurs (comme à l'entrée),
 - Petite fontaine,



- Arbres pour faire de l'ombre,
- Pergola ou paillotte,
- Nichoirs,
- Poules,
- Bassin à poissons,
- Luminaires.
- Pour l'extérieur entre le Hameau et la Salle à manger :
 - Aménagement de l'endroit où sont pris les repas d'été des unités (vers le Hameau),
 - Aménagement de l'espace où sont pris les repas du soir l'été (vers la salle à manger),
 - Construction d'un barbecue en dur,
 - Arbres fruitiers,
 - Bacs à fleurs et jardinières à hauteur de fauteuil roulant,
 - Décoration avec des fleurs (comme à l'entrée),
 - Pergola ou paillotte ou kiosque,
 - Brumisateur,
 - Luminaires,
 - Porte électrique (au bout du bar).

L'objectif d'aménagement des espaces extérieur est de créer des espaces conviviaux qui donnent envie aux résidents d'être dehors (parfois même s'il pleut). Ceci peut être décliné en cinq sous-objectifs :

- Sécuriser et clôturer certains espaces,
- Aménager un circuit de promenade,
- Embellir les lieux,
- Aménager un espace couvert,
- Aménager des espaces qui attirent les oiseaux, créer des espaces pour animaux.



En 2017 un carbet, structure en bois abritant de la pluie, a été installé sur une dalle en béton. En 2018 la mise en place de pots de fleurs colorés et la plantation d'arbustes ont été effectuées ainsi que la mise en place de mangeoires et nichoirs pour les oiseaux. LE VILLA JOIE est d'ailleurs devenu refuge LPO après la signature d'une convention avec la Ligue de Protections des Oiseaux. Enfin la construction d'un poulailler est en cours. D'autres aménagements suivront notamment pour améliorer l'accessibilité. Les espaces du quotidien sont importants mais aussi les activités qui permettent de se changer les idées.



En 2017, il a été mis en place « les après-midis au lieu de vie » et certainement que le nom de ce dispositif pourrait être changé. A l'origine le projet consistait à la mise en place d'un lieu « refuge » et/ou « d'activité possible » qui permettent à certains résidents d'être en groupe avec la présence d'un tiers. Ce lieu restait ouvert même si nous nous fixions des priorités concernant les participants. Le bilan en est mitigé : des activités ludiques, des films, des temps de composition d'histoires, des goûters et des promenades ont eu lieu les mardis, mercredis et vendredis prévus pour des groupes de résidents avec une ou plusieurs personnes de l'équipe paramédicale. Parfois des choses ont été proposées sur d'autres jours de la semaine ce qui est positif. Par contre, nous devons améliorer la prévision des d'activités proposées, l'information auprès des résidents, leur traçabilité et notre capacité à ce que tous les résidents puissent en profiter à tour de rôle.

Les Aides-Soignants et les Aide médicaux psychologiques ont également élaborés des sorties en dehors de ce dispositif tout au long de l'année. De même l'équipe d'animation a proposé en 2017 à chaque résident bon nombre d'activités et ateliers en fonction des centres d'intérêts de la personne.

Je remercie toutes les personnes de l'équipe paramédicale et de l'animation qui ont proposés des activités aux résidents afin qu'ils sortent du quotidien et du « Villa(ge) Joie ».

Certains moments de l'année enfin sont des événements qui contribuent également à « sortir » du quotidien : la fête de la musique et les fêtes de Noël. Pour la fête de la musique, la découverte d'instruments

de musique venant du monde entier proposée par l'équipe d'animation (l'après-midi) et le soir paella et spectacle de danse avec le club de danse Onda Latina ont permis une journée riche en couleurs et en son. Pour Noël c'est un magicien-ventriloque avec ses perruches qui a assuré le spectacle.

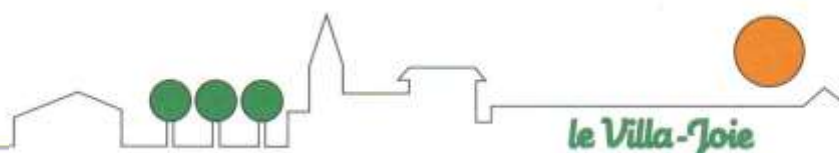


D'autres manifestations ont été à l'initiative de l'association de résidents Le Beau Bar, comme notamment la venue d'un club de chiens de démonstration d'agility. Tous ces moments sont importants, marquants l'année de sourires, d'émotions et de « joie dans la villa ».

L'année 2017 a donc vu le début des aménagements des espaces extérieurs, la mise en place des « activités au lieu de vie » tout au long d'une année composée de quotidien, d'animations et d'événements qui font du VILLA JOIE année après année un lieu de vie et de rencontres tout comme dans un village avec des habitants dont les routes se croisent !

Jean-Lionel SONZOGNI

Cadre Socioéducatif



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017

SERVICE RÉÉDUCATION KINÉSITHÉRAPIE

Cette année a été marquée par une diminution, début octobre, de 15 heures hebdomadaires de kinésithérapie. Malgré un grand nombre d'actions entreprises par LE VILLA JOIE pour recruter un nouveau professionnel, aucun nouveau kinésithérapeute salarié n'a pu être embauché.

Néanmoins des professionnels libéraux ont pu venir partiellement compenser la diminution des heures salariées sans toutefois atteindre les 15 heures perdues. De fait, certains résidents se sont vu diminuer leur prise en charge kinésithérapique.

TRAÇABILITÉ

Poursuite de la traçabilité sur Osiris avec la cotation hebdomadaire des séances.

ORGANISATION

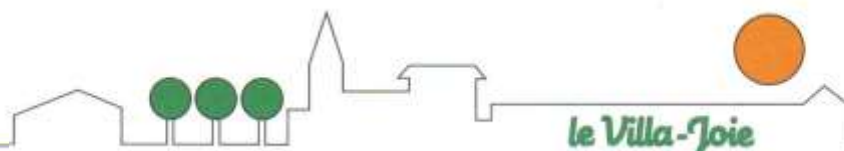
Depuis fin octobre, le Cadre de Santé de l'Établissement exerce une responsabilité hiérarchique et organisationnelle au sein du Service de Rééducation.

PRISE EN CHARGE

- Poursuite de la collaboration une fois par semaine avec les orthopédistes pour mise en place de nouveau matériels et renouvellement de ceux à changer
- Prise en charge de drainage bronchique si besoin
- Mobilisations articulaires et étirements pour lutter contre les déformations et les rétractions
- Entretien musculaire pour maintenir leurs capacités

RÉUNIONS

- Réunion hebdomadaire avec le médecin rééducateur, l'ergothérapeute et la psychomotricienne.
- Réunion interservices mensuelle
- Temps de réflexion
- Participation aux réunions PAP
- GAPP mensuel



LES FORMATIONS & COLLOQUES SUIVIS AU COURS DE L'ANNÉE 2017

- Pour Mme Chossat
 - En intramuros, une formation concernant l'élaboration, la mise en œuvre, le management et l'évaluation du projet personnalisé des usagers,
 - Journée à Handica à Lyon avec l'ergothérapeute,
 - L'AFGSU niveau 2

- Pour les 2 kinés
 - 4^{ème} journée de médecine et de chirurgie de Santy à Lyon
 - Journée GREP de l'épaule à Lyon
 - Journée des kinésithérapeutes à la Clinique du Parc
 - Congrès de l'AHREK : « Neurologie centrale : *quoi de neuf en rééducation ?* » à Valence



Salon
handica



4^{ème}
EDITION



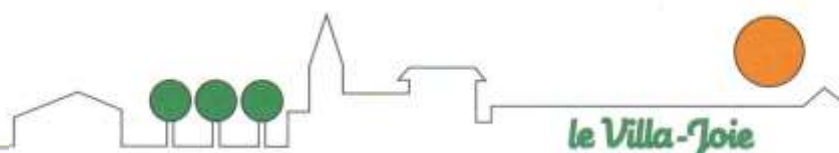
LES OBJECTIFS

Ils restent similaires avec le souci :

- pour nous de :
 - poursuivre le maintien des acquis et de préserver l'autonomie des résidents le plus long-temps possible,
 - continuer à prévenir les complications ostéoarticulaires, cutanés et respiratoires,
 - soulager le mieux possible la douleur,
- et pour notre service :
 - d'actualiser nos connaissances en participant aux colloques

Chantal Gourdelier & Aurélie Chossat

Kinésithérapeutes



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017

SERVICE SOCIOÉDUCATIF ANIMATION

2017 : ANNÉE DE LA PÉRENNITÉ...

- **Poursuite des ateliers :**
Musique, Sarbacane, Scrabble, Théâtre.
- **Actions avec l'ADEA :**
Parcours fauteuil, Sarbacane...
- **Rencontres avec les enfants du village :**
Échanges artistiques au mois de juin, Halloween en octobre
- **2 grands spectacles annuels :**
Venue du groupe « Onda Latina¹² » pour la fête de la musique et de « Pierre Desjack, illusionniste » pour la fête de Noël
- **Sorties culturelles et sportives :**
Concerts et match à Ekinox, « les jeudis du Kiosque » au square des Quinconces, théâtre et danse au Théâtre de Bourg en Bresse, Salons à Ainterexpo, « Connaissances du Monde » au Multiplex...
- **Sorties Loisirs :**
Parc des Oiseaux de Villars les Dombes, Touroparc à Romanèche Thorins, parc de Bouvent, Forêt de Seillon...
- **Prise en compte des résidents temporaires** dans la programmation des sorties et activités
- Partenariat avec le « **Club des Chiens Visiteurs de Bourg** »

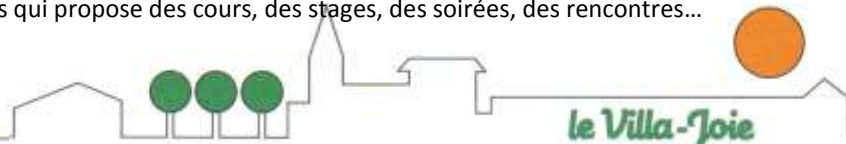
...2017 ANNÉE DU RENOUVEAU

- Fin du contrat de Marie ROMIEU qui a accompagné les résidents pendant 3 ans
- Arrivée d'Andréa GONCALVES en Service Civique
- Nouvel Atelier Chant
- Compétition de Sarbacane
- Réalisation d'activités avec les Aides-Soignantes

Après le rappel de ces points importants nous allons évoquer le travail réalisé dans les Ateliers qui a pour objectif premier de proposer aux résidents une activité régulière.

Nous terminerons ce rapport l'évocation des perspectives pour l'année 2018.

¹² Onda Latina : Association de danses Latines qui propose des cours, des stages, des soirées, des rencontres...



LES ATELIERS ARTISTIQUES

Ces ateliers sont menés par Fabienne qui est aidée par la personne en service civique notamment pour l'Atelier Théâtre.

CHANT :

L'atelier a été créé pour répondre à des envies de chanter de certains résidents et afin de diminuer le nombre de participants à l'Atelier Musical Il concerne **6 résidents** : Alexandra N., Carole D., Christine C., Pierre B., Sandra C.

Il a lieu un mercredi sur deux de 14h45 à 16h au Lieu de vie La Clairière.

Il a pour **objectif** de :

- Travailler la **mémoire**, la **voix**, le **rythme**, la **respiration**
- Faire des **choix collectifs** en explorant le répertoire des chansons françaises
- Favoriser l'**écoute** et le **respect**



MUSIQUE :



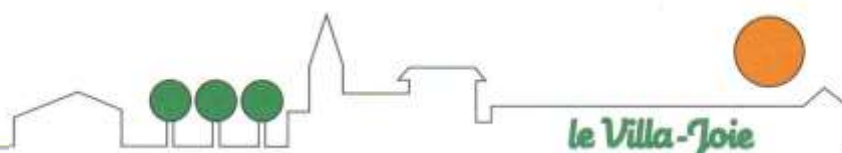
L'atelier a d'abord été animé par une personne en service civique en 2015 puis repris en 2016 et en octobre de l'année 2017 pour continuer un travail en petit groupe bénéfique pour apprécier les progrès de chacun.

Il concerne **5 résidents** : Daniel B., Didier P., Florence P., Francis B., Sylvie P.

Il a lieu un mercredi sur deux de 11h00 à 11h45 ou de 14h45 à 15h45 au Lieu de vie La Clairière.

Il a pour **objectif** de :

- Travailler le **rythme**, l'**écoute**
- Développer la **motivation** à s'inscrire dans une pratique régulière
- **Stimuler les fonctions cognitives** des pratiquants



THÉÂTRE :

L'atelier existe depuis 2010.

ATELIER THÉÂTRE

Il concerne **7 résidents** : Betty K., Catherine L., Hélène M., Hubert J., Jennifer D., Guillaume V., Patrick L.

Betty, Hubert et Patrick y participent depuis sa création. Catherine et Hélène l'ont intégré cette année. André L. inscrit dans un autre projet artistique y participe régulièrement. Cet atelier a la particularité d'accueillir du public dans l'objectif d'habituer ses participants à un public. Dans cet objectif, quelques résidents y participent de manière presque hebdomadaire : Virginie C., Sandra C., Francis B., Christine C., Florence P., Didier P.

Il a lieu un mercredi sur deux de 17h00 à 18h10 au Lieu de vie La Forêt.

Il a pour **objectif** de :

- Travailler la **diction**, la **mémoire**, les **expressions**
- Favoriser l'**écoute** et le **respect**
- D'apporter un **cadre** pour certains résidents, ou une **expérience contenante**, et/ou **valorisante**...
- Pour atteindre l'objectif final de faire une présentation publique au mois de juin.

LES AUTRES ATELIERS

SCRABBLE ANIMÉ PAR MIREILLE

L'atelier Scrabble existe depuis 2007. Au fur et à mesure que les années passent certains résidents choisissent de quitter le groupe et d'autres prennent leur place...

Cet atelier se déroule tous les mardis matin de 10h30 à 12h00 au club depuis septembre 2017. Des paravents sont installés devant l'ouverture pour faire office de porte.

Les résidents qui y participent sont Catherine L. présente depuis 2007, Nathalie L., Daniel D., Christine C., Chantal B. et Hélène M. arrivée en septembre 2017.

Chacun évolue à son rythme. Au fil des séances, ils progressent en trouvant des mots seul et en arrivant à les placer sur le jeu. Pour certains comme Daniel ou Christine les combinaisons sont plus dures à réaliser. Avec le temps et de l'entraînement, ils prennent confiance en eux et sont plus à l'aise.

Cet atelier fait travailler l'attention, la patience, la concentration, la mémoire, leur permet de découvrir de nouveaux mots et leur signification en vérifiant eux-mêmes dans le dictionnaire, de faire du calcul mental. En effet, à chaque tour, je leur demande de totaliser les points obtenus avec les mots posés sur le plateau.

Ils ont toujours plaisir à se retrouver ensemble et à se confronter dans une bonne ambiance. Durant les séances, ils s'entraident, plaisantent, se taquent lorsque je donne les scores à la fin du jeu.



Nous maintenons notre partenariat avec la Maison de retraite de Ceyzériat en organisant avec les deux animatrices deux ou trois rencontres par an car les résidents des deux structures en sont demandeurs et apprécient de se revoir.

SARBACANE ANIMÉ PAR JÉRÉMY

Cette année nous avons organisé une compétition de Sarbacane à la salle des fêtes de Saint Just. Cette dernière n'a pas connu le succès escompté puisqu'une seule personne venant de l'extérieur s'est inscrite. Malgré tout, cela fût une journée intéressante et instructive pour les résidents du VILLA JOIE.



Nous avons également pu participer à une compétition le 30 septembre à Moulins dans l'Allier.

Ce fut l'occasion de découvrir le déroulement d'une compétition déjà rodée (c'était la 11ème édition) et aussi pour nos résidents de se confronter à d'autres compétiteurs. Il y avait notamment

la championne de France et le vice-champion de France à 4 mètres. Frédéric N., Jean Claude D et Wilfried K ont pu constater l'écart qu'il y avait encore pour les rattraper. Mais ils ont été à la hauteur de l'évènement en réussissant des performances plus qu'honorables.

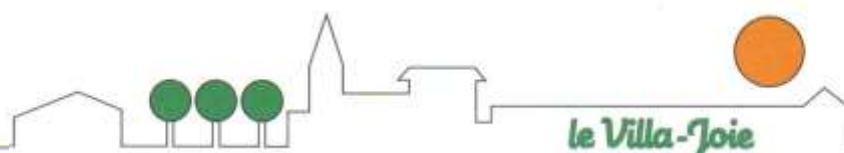
Pour l'année à venir nous allons retenter l'expérience d'organiser une compétition à Saint Just et nous allons probablement participer aux championnats de France à Villefontaine au mois d'octobre 2018.

PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2018

- Faire une compétition nationale avec Handisport
- Développer la communication avec les Aides Médico Psychologiques et les Aides-Soignantes pour programmer certaines activités
- Continuer les activités en petit groupe et en soirée

L'animation

Mireille GUARNIERI Jérémie GOUGEON
Fabienne NAU Andréa VIEIRA GONCALVES



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017

L'ATELIER DICTION



Cette activité régulière depuis septembre 2011 regroupe 4 à 5 participants désireux de mieux s'exprimer.

D'octobre à juin le vendredi, Martine Maillet à l'aide de son paperboard, de ses gros feutres, de ses livres pleins d'histoires courtes, sollicite la participation orale dans une ambiance bonne enfant.

Des sorties au théâtre sont organisées parfois.

Chaque séance démarre par des entraînements à la respiration, à l'émission de sonorités parfois chantées, suivi d'un travail sur des sons complexes. Un son, un mot trouvé, une phrase bâtie avec ce mot.

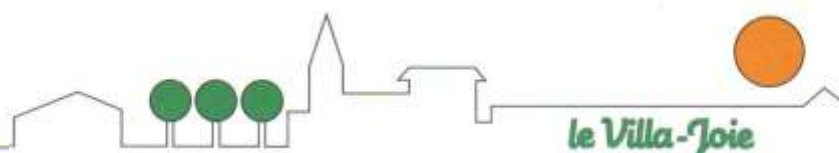
Depuis janvier 2017, nous travaillons à une série de portraits aux titres accrocheurs : LE VIEUX RAT, LA BELLE FEMME, L'ENFANT AUX GROSEILLES, LE VOYOU, etc... Un recueil de ces portraits sera publié en interne.

Une belle progression de chacun selon ses capacités et envies. Résultat, les textes sont plus riches, plus longs, mieux construits. Comme parler demande un gros effort aux résidents, pendant cette heure d'entraînement à l'articulation et à l'invention des portraits, ils fournissent cet effort à l'atelier Diction. D'après les résidents assidus à cette activité, cela s'avère agréable et utile.



Martine ARROUEZ MAILLET

Théat'association



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017

L'ATELIER DES ARTS OSÉS

Ces ateliers ont lieu au VILLA-JOIE depuis 10 ans et sont fréquentés par 20 personnes en moyenne, en groupe de 5 personnes et sont animés par un intervenant extérieur.

Les participants y pratiquent la gouache individuellement ou en travail de groupe, d'autres le modelage de la terre et un groupe travaille sur une bande dessinée.



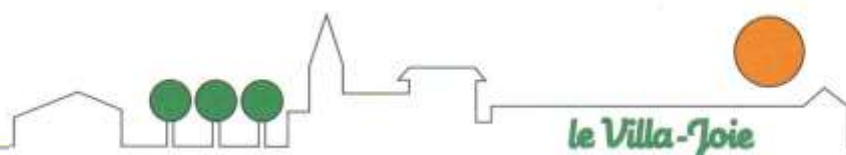
Les personnes qui le désirent peuvent participer au concours Arts Bis de l'association Résonance Contemporaine.



Ces ateliers sont donc un lieu d'expression artistique dans un environnement adapté en groupe restreint, (ce qui est très apprécié des participants) mais aussi un lieu d'expression orale sur des sujets variés.

Didier BUTTET

Les Arts Osés



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017

SERVICE ENTRETIEN

Le Service Entretien est composé :

- de deux temps pleins
- et un nouveau temps plein en contrat d'avenir d'une durée de trois ans (d'avril 2017 à avril 2020)

L'équipe d'entretien technique a pour mission de maintenir en bon état le patrimoine immobilier et mobilier du VILLA JOIE, sur un plan préventif, curatif et sécuritaire et ce dans le cadre de réparation simple :

- Entretien technique des bâtiments, contrôles obligatoires, maintenance, devis d'entreprises.
- Sécurité incendie : vérification, test, exercices pratiques en partenariat avec le Groupe Force, notre formateur incendie au sein de l'établissement,
- Entretien courant du mobilier, matériels, fauteuils roulants, lève personnes, lits médicalisés, lits douches....
- Entretien et sécurité des véhicules
- Entretien extérieur et espaces verts
- Etc...

L'Ouvrier d'Entretien s'implique dans le fonctionnement du VILLA JOIE, participe à la mise en place de prestations de qualité, respecte le projet d'établissement et participe à son évolution.

Depuis quelques années, notre service a mis en place, avec l'aval de la direction, la réfection des studios ; nous continuerons cette année encore la remise en état de plusieurs studios (tapisserie, peinture) et la mise en place de cinq salles de bain toujours en partenariat avec la menuiserie de Montagnat et toujours avec la couleur choisie par les résidents concernés.

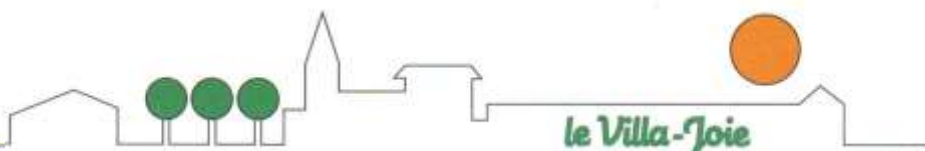
Nous avons mis en place à l'extérieur accolé côté Beau Bar, un carbet ou abri en bois monté sur chape béton pour que les résidents puissent s'y rendre seuls ou accompagnés.

Des éclairages ont été mis en place afin de pallier au manque de luminosité dans les couloirs du paramédical ainsi que la pose de spots à l'entrée principale de l'établissement (luminaires LED posés par nos soins)

Les grands travaux ont permis d'équiper pour 2017 de nouvelles parties du bâtiment ainsi que 12 chambres, en huisserie PVC, le reste suivra pour 2018.

Alain NOTTON

Service Entretien



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017

PSYCHOLOGUE

Présence à mi-temps, deux jours par semaine (le lundi et le jeudi).

L'activité première du psychologue au VILLA JOIE est avant tout centrée sur l'accompagnement psychologique des résidents et vise à développer leur bien-être psychique et leur épanouissement.

Ce travail se fait en collaboration avec les équipes pluridisciplinaires et les cadres.

En 2017, poursuite de l'activité sur le même mode que les années précédentes :

ACCOMPAGNEMENT DES RÉSIDENTS : PRISE EN CHARGE EN ENTRETIENS INDIVIDUELS :

Les résidents accueillis au VILLA JOIE sont confrontés à de nombreuses problématiques : handicap, pathologies diverses, conséquences d'accident, histoire de vie difficile, perte d'autonomie, douleurs... Les répercussions psychiques de ces problématiques sont conséquentes et source de souffrance, d'inquiétude, de questionnements...

D'autres résidents, notamment les plus jeunes venant de structures pour enfants ont besoin d'étayage psychologique pour acquérir peu à peu plus d'autonomie et de maturité.

Aussi les besoins en accompagnement psychologique individuel des résidents sont importants.

Des suivis sont donc mis en place suite à leur demande personnelle, ou, sur mon invitation (suite à mon observation, une suggestion des médecins ou des remarques des équipes).

Des suivis réguliers en entretien sont proposés.

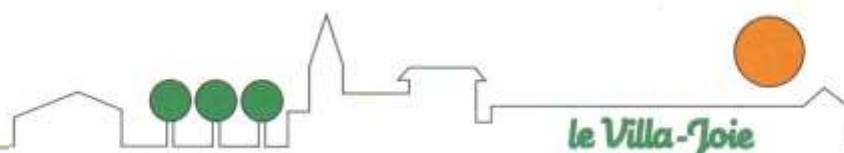
Ils ont pour but de faire un travail psychothérapeutique quand le résident le désire et en a la possibilité psychique. Parfois, ils consistent en un travail de soutien et d'étayage dans l'actuel quand un travail plus approfondi est difficile.

Des rencontres ponctuelles ont parfois lieu avec certains résidents en cas d'inquiétudes passagères, ou quand les difficultés rencontrées ne nécessitent pas une prise en charge régulière, ou en cas de séjour temporaire au VILLA JOIE.

OBSERVATIONS :

Les résidents qui ne bénéficient pas d'un suivi avec la psychologue la rencontrent au moins une fois dans l'année, afin de faire un point, dans le cadre de la préparation de la réunion de projet.

Des temps collectifs d'échange peuvent parfois être proposés aux résidents, en cas de situations particulières (décès d'un résident).



Compte-tenu du temps imparti, la psychologue s'implique peu auprès des résidents accueillis temporairement au VILLA JOIE. Elle ne les reçoit que lorsqu'une demande est ouvertement formulée, ou lorsque des difficultés particulières sont rencontrées.

Pour certains résidents, le travail d'accompagnement psychologique se faisait en collaboration avec l'équipe psychiatrique de secteur (psychiatre et infirmières du CMP). Mais actuellement notre collaboration avec ce service est limitée du fait de la réorganisation interne de ce service.

Le nombre de résidents bénéficiant d'un suivi régulier reste globalement stable au fil des années.

FAMILLES :

La psychologue est à la disposition des familles des résidents. Aussi, au fil de l'année, plusieurs entretiens ont eu lieu avec des proches des résidents.

TEMPS COLLECTIFS RÉGULIERS AVEC LES ÉQUIPES :

Participation aux réunions de Projet d'Accompagnement Personnalisé des résidents, afin d'apporter un éclairage et des réflexions concernant la vie psychique et affective du résident dont il est question. Participation à l'élaboration de son projet de vie (réunions hebdomadaires).

Participation aux Temps de Réflexion : reprise en équipe des difficultés rencontrées ou de différents questionnements relatifs à telle ou telle prise en charge (une fois par semaine en alternance sur les 3 unités).

Des temps d'échanges réguliers ont lieu avec le directeur, la cadre de soins, le cadre socio-éducatif et le coordinateur d'unité.

Des temps sont aussi pris parfois avec certains salariés (IDE, AMP, AS) ou stagiaires, en raison de difficultés ou questionnements particuliers concernant la prise en charge d'un résident.

Les équipes bénéficient par ailleurs de séances d'analyse de la pratique professionnelle (reprise de situations difficiles, aide à la prise de recul....) animées par un psychologue extérieur.

ACCOMPAGNEMENT VIE INTIME :



Le groupe « d'accompagnement à la vie affective et intime des résidents » poursuit son activité.

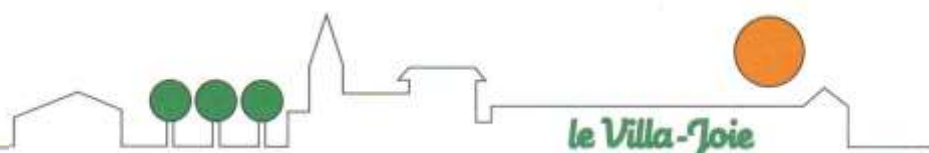
Ce groupe mis en place à partir de mai 2008 est actuellement composé du médecin de rééducation, d'une infirmière, du coordonnateur d'unité, de trois AMP, d'une aide-soignante et de la psychologue.

Il poursuit son travail de réflexion et d'accompagnement de certains résidents et couples de résidents autour des questions de l'intimité et de la sexualité.

Ce groupe se réunit de manière régulière, chaque dernier lundi du mois pour faire un point sur les situations.

Pascale BOUQUIN

Psychologue



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017

DONNÉES SOCIALES ANNUELLES

Évolution de l'emploi & des qualifications :

Dépenses afférentes au personnel (groupe II hors Personnel extérieur à l'établissement & honoraires)

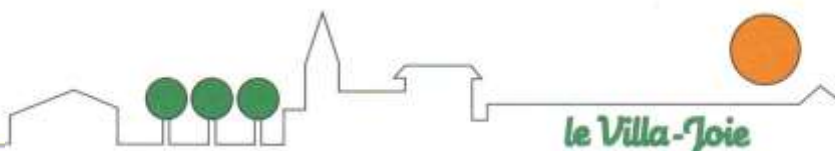
	2015	2016	2017
Rémunération du personnel non médical	1 688 197 €	1 723 550 €	1 722 245 €
Rémunération du personnel médical	48 127 €	45 944 €	50 941 €
Charges sociales & fiscales	942 685 €	941 692 €	911 704 €
Autres charges	4 420 €	4 551 €	7 319 €
Total	2 683 429 €	2 715 737 €	2 692 210 €

Type de contrats au 31/12/2017

	Hommes	Femmes	Total
CDI	13	55	68
CDD		7	7
Contrat de professionnalisation			
Emplois d'Avenir	1		1
Total	14	62	76

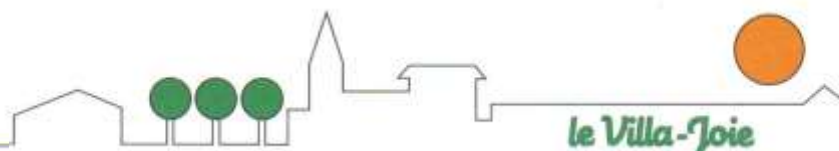
Évolution de l'effectif salarié en CDI :

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
ETP	57.22 ETP	57.12 ETP	56.15 ETP	55.54 ETP	56.54 ETP	56.69 ETP	56.69 ETP	56.89 ETP	56.99 ETP	56.81 ETP



Répartition des effectif CDI au 31/12/2017 :

<i>Postes</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Total</i>
Directeur	1.00 ETP		1.00 ETP
Cadre administratif		1.00 ETP	1.00 ETP
Cadre de santé		0.90 ETP	0.90 ETP
Cadre éducatif		1.00 ETP	1.00 ETP
Technicienne administrative		0.70 ETP	0.70 ETP
Employée administrative		0.80 ETP	0.80 ETP
Ouvriers d'entretien	2.00 ETP		2.00 ETP
Gouvernante		1.00 ETP	1.00 ETP
Agents de service		3.55 ETP	3.55 ETP
Coordinateur de secteur		1.00 ETP	1.00 ETP
Animateurs		1.75 ETP	1.75 ETP
Animateur sportif	1.00 ETP		1.00 ETP
Aide Médico Psychologiques	1.00 ETP	5.30 ETP	6.30 ETP
Auxiliaire de vie Sociale		0.75 ETP	0.75 ETP
Infirmiers (jours & nuits)	2.00 ETP	4.70 ETP	6.70 ETP
Aides-soignants de jour	2.00 ETP	14.30 ETP	16.30 ETP
Aides-soignants de jour (Non Diplômés)		0.50 ETP	0.50 ETP
Garde-malades		2.00 ETP	2.00 ETP
Aides-soignants de nuit		2.00 ETP	2.00 ETP
Agents de service - Aide aux repas		2.04 ETP	2.04 ETP
Kinésithérapeutes		1.32 ETP	1.32 ETP
Ergothérapeute		1.00 ETP	1.00 ETP
Psychomotricien		0.20 ETP	0.20 ETP
Psychologue		0.50 ETP	0.50 ETP
Médecin généraliste	0.50 ETP		0.50 ETP
Médecin rééducateur		0.20 ETP	0.20 ETP
Secrétaire médicale		0.80 ETP	0.80 ETP
Total	9.50 ETP	47.31 ETP	56.81 ETP



ASSOCIATION FAMILIALE DES HANDICAPÉS PHYSIQUES

MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE

LE VILLA JOIE

120 chemin de la Couvo

01250 Saint Just

Tél : 04 74 50 30 80

Fax : 04 74 45 35 99

www.villajoie.fr

